



COMPAGNIE NATIONALE DES EXPERTS JUDICIAIRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AUTRES QUE MÉDECINS - CNEJPS -

Présidente
Brigitte BECUWE

Secrétaire
C. LATRUFFE

Trésorier
T. DELAPIERRE

SÉMINAIRE du samedi 14 septembre 2024

FIAP PARIS Jean Monnet 30 rue Cabanis 75014 PARIS

LA PLACE DE L'EXPERTISE DANS LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

- 9h00 : Accueil et allocution de bienvenue de la présidente
- 9h15 : **La place de l'expertise dans la procédure administrative : le point de vue du magistrat**
M. Florian ROUSSEL, Maître des requêtes au Conseil d'État et rapporteur public à la 5-ème chambre du contentieux du Conseil d'état
- 10h30 : Pause
- 11h00 : **La place de l'expertise dans la procédure administrative : le point de vue de l'avocat**
Maître Cornélie DURRLEMAN, avocate au barreau de PARIS, droit public et juridictions administratives (TA, CAA, CE, etc.)
- 12h00 : Déjeuner sur place
- 13h30 : **Partage d'expérience**
 - **L'expertise d'une infirmière dans la procédure administrative**
Véronique Le Boucher d'Hérouville, infirmière D.E., expert judiciaire
 - **L'expertise d'un masseur-kinésithérapeute dans la procédure administrative**
Marc DIARD, M.K.D.E., expert judiciaire
 - **L'expertise et le sapiteur dans la procédure administrative**
Cécile MAGNIN, ergothérapeute D.E., expert judiciaire
- 16h00 : Questions/réponses

*Le séminaire sera suivi à 16h30 d'une **assemblée générale ordinaire** de la CNEJPS*

Programme sous réserves de modifications